

 SAPEURS-POMPIERS HAUTE-SAÔNE	Formation Spécialisée du Comité du 29 avril 2025	Rapport n°8 <input type="checkbox"/> Soumis à avis <input checked="" type="checkbox"/> Informatif
Point d'étape sur l'évaluation des risques professionnels (DUERP)		
Annexe(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> Oui → Nombre :		

Le présent rapport vous sera présenté par le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, en charge de la Qualité de Vie en Service et Gestion de l'Information (QVS-GI) et Madame Louisa MATHEY, apprentie au SDIS.

Lors de la réunion de la FSC du 1^{er} décembre 2025, l'architecture de l'évaluation des risques pour la réalisation du DUERP de notre établissement a été arrêtée.

Pour rappel, l'architecture du logiciel HYGIE, s'organise en quatre référentiels :

1. référentiel commun (déplacements, utilisation des véhicules, travail sur écran...);
2. référentiel non opérationnel (activités administratives, bâtiments, maintenance, services...);
3. référentiel opérationnel (incendie, secours à personne, opérations diverses, spécialités);
4. référentiel péri-opérationnel (activités sportives, formations, manœuvres).

L'évaluation des risques dans les différents référentiels est évaluée selon la méthode définie ci-dessous ;

- identifier les activités et les dangers ;
- évaluation de la gravité (de 1 à 10 (10 = risque vital) ;
- évaluation de la fréquence d'exposition (résultant du croisement entre périodicité et durée d'exposition) ;
- identification des mesures existantes ;
- évaluation de la maîtrise du risque (allant de 0,1 (risque très bien maîtrisé) à 1 (absence totale de maîtrise)) ;
- les actions à mener.

Ces paramètres permettent de calculer :

- le niveau de risque brut : gravité x fréquence ;
- le niveau de risque évalué : risque brut x maîtrise du risque.

En fonction du niveau de risque évalué, le logiciel classe automatiquement le niveau de priorité d'action à réaliser (de 1 à 3).

Conformément à la commande demandée lors de la dernière réunion de la FSC, nous avons axé notre travail sur les risques prédominants de notre corporation.

Aussi, nous avons procédé à l'évaluation du risque routier (référentiel commun) et du risque lors des missions incendie (référentiel opérationnel).

Une projection de l'avancée des travaux sera réalisée lors de la réunion.